

Prix de la plume d'or

L'Association canadienne des ergothérapeutes reconnaît un auteur individuel ou un groupe d'auteurs qui a/ont publié un article exceptionnel dans la *Revue canadienne d'ergothérapie* au cours de l'année de volume deux ans avant l'année de la bourse. Il n'est pas nécessaire que l'auteur ou le groupe d'auteurs soient membres de l'Association canadienne des ergothérapeutes ou citoyens canadiens.

L'article méritant le Prix de la plume d'or est sélectionné par un comité composé de membres représentant le comité de rédaction de la Revue canadienne d'ergothérapie (RCE), d'anciens bénéficiaires du Prix de la plume d'or, de boursiers de l'ACE, d'étudiants au doctorat ou au post-doctorat et de réviseurs de manuscrits pour la RCE.

Le gagnant est un article exceptionnel identifié en considérant les attributs suivant :

- Apporte une contribution exceptionnelle à la science et à la pratique de l'ergothérapie;
- Est rigoureusement conçu ou argumenté;
- Fait preuve d'un haut niveau d'érudition et d'esprit critique;
- Renforce le fondement empirique et/ou théorique de la profession en
 - en apportant de nouvelles connaissances pour soutenir l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation de services fondés sur des données probantes à l'intention des clients des ergothérapeutes, ou
 - en illustrant l'impact des services d'ergothérapie sur la vie quotidienne des clients, ou
 - en proposant des approches ou des stratégies pour améliorer la formation des étudiants en ergothérapie ou des ergothérapeutes, ou
 - en illustrant une excellence méthodologique, ou
 - en favorisant le développement théorique dans le domaine, ou
 - en procurant un modèle d'excellence en matière d'écriture scientifique dans le domaine.

L'annonce publique du prix sera faite lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACE et la présentation du prix sera faite au(x) récipiendaire(s) lors de la cérémonie de remise des prix à la conférence annuelle de l'ACE.